

Communiqué de presse

Le trafic aérien a repris normalement sur l'ensemble des aéroports marocains **Royal Air Maroc : les vols au départ et à destination des aéroports marocains opèrent dans des conditions normales**

Suite à la réouverture et sans restriction des aéroports marocains qui étaient fermés à la navigation aérienne, Royal Air Maroc annonce à sa clientèle le rétablissement de son activité sur l'ensemble des plateformes marocaines.

Les vols de Royal Air Maroc au départ et à l'arrivée de tous les aéroports marocains opèrent dans des conditions normales depuis leur remise en service.

Toutefois, la réouverture des aéroports ne signifie pas un retour immédiat à une exploitation normale. La compagnie mettra tout en œuvre pour acheminer le plus rapidement les passagers dont les vols ont été annulés ces deux derniers jours. Cette opération exige toutefois quelques heures compte tenu de l'encombrement attendu dans les aéroports.

Pour cette raison, les passagers dont les vols ont été annulés à cause de la fermeture des aéroports sont priés de contacter le Call Center de Royal Air Maroc au **N° 08 9000 0 800** pour confirmer leur réservation.

Le Comité de veille mis en place par la compagnie continue de suivre en permanence l'évolution de la situation en liaison avec les organismes concernés.

Casablanca, le 12 mai 2010